



Maîtrise d'ouvrage déléguée



# LETTRE INFO CHANTIER

LIZHER-KELAOUÏÑ CHANTIER - LA BANIIY DU CHANTIER

N° 1\_Avril 2025

## RESTRUCTURATION DE L'IFSI DE DINAN

La Région Bretagne est propriétaire des locaux des 116 lycées publics ainsi que des 15 IFSI et des IFAS bretons. Elle investit, chaque année, près de 110 millions d'euros pour moderniser et entretenir ce patrimoine afin d'offrir un cadre de vie agréable aux élèves ainsi qu'aux équipes qui les entourent.

### LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ SUR LE SITE DE KER SIAM !

Le site de Ker Siam, qui accueillera prochainement les élèves de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Saint-Malo, en plus de ceux de Dinan, fait partie des établissements concernés par un projet de restructuration porté par la Région Bretagne. Ces travaux visent à aménager des salles de cours, à repenser le pôle administration et à créer une extension afin d'améliorer les conditions d'accueil et de travail des usagers et usagers. C'est à SemBreizh que la Région a confié l'ensemble de ces opérations.

#### Un outil pédagogique de qualité

À la rentrée de septembre 2025, les IFSI de Saint-Malo et de Dinan seront regroupés sur le site de Ker Siam. Ce dernier accueillera plus de 400 apprenantes et apprenants, ainsi que leurs formateurs. Pour répondre à leurs besoins, la Région mène différentes opérations. Afin d'optimiser l'espace déjà existant, des salles de cours de l'ancien lycée

de Ker Siam seront investies par l'IFSI. Des travaux de démolition y ont débuté en mars afin d'aménager des plateaux techniques, adaptés à la formation en soins infirmiers. Des chambres d'hôpital fictives seront également réalisées. Elles permettront aux élèves de s'entraîner en se rapprochant au plus près des conditions de travail du milieu professionnel dans lequel ils évolueront demain.

#### Confort et performance

Une attention particulière est accordée au confort des usagers et usagers des établissements. En ce sens, d'importants travaux ont été lancés au mois de mars sur les verrières de l'externat afin de les remplacer par un bardage en bois. Ce bardage offrira non seulement un aspect esthétique et naturel qui s'intègre harmonieusement dans le paysage, mais il permettra également d'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment et donc de réduire les dépenses liées au chauffage.



© EPI Images / Région Bretagne

« La Région Bretagne vient d'adopter un nouveau schéma immobilier qui fixe, pour les 10 prochaines années, les chantiers prioritaires à mener dans les établissements publics bretons dont elle est propriétaire. Parallèlement, en 2025, c'est une enveloppe de 238 M€ que nous dédions à la vie lycéenne et étudiante, dont plus de la moitié permettra de moderniser et adapter le bâti des établissements d'enseignement. Parmi ces projets, le regroupement des IFSI de Dinan et Saint-Malo sur le site de Ker Siam à Dinan. »

Loïc Chesnais-Girard,  
Président de la Région Bretagne

### UNE NOUVELLE FAÇADE POUR L'IFSI DE DINAN



Avant



Après

Les verrières de la façade de l'IFSI sont remplacées par un bardage en bois pour limiter les déperditions de chaleur.

© Atelier Oub 3

## Création d'une extension

Afin d'offrir aux étudiantes et étudiants les meilleures conditions d'enseignement, une nouvelle extension de 90 m<sup>2</sup> sera créée à l'arrière de l'institut. Elle accueillera un CDI offrant un environnement calme et propice à la concentration, à la recherche documentaire ainsi qu'au travail individuel ou en petit groupe.

Un coin détente sera également aménagé afin de permettre aux élèves de s'installer et de se retrouver pendant leurs pauses. La livraison de ces nouveaux locaux aura lieu en deux étapes afin d'assurer la continuité des enseignements. Une première partie sera livrée pour la rentrée de septembre et une seconde suivra en décembre 2025. En parallèle de cette extension, des aménagements seront réalisés sur le parking situé à l'arrière de l'établissement. Des places de stationnement supplémentaires réservées aux formateurs y seront créées.

## Tous acteurs du chantier !

Des moyens conséquents sont prévus pour réduire les désagréments et pour assurer la sécurité des usagers et usagers. Ces nuisances ne peuvent toutefois pas être totalement évitées. Des solutions sont mises en place pour minimiser l'impact sur le quotidien des usagers. Aussi, les efforts consentis par chacune et chacun contribuent au bon déroulement du chantier : réduction des nuisances et sécurisation du chantier de la part des entreprises, réorganisation continue des espaces par l'établissement, compréhension et respect des consignes de sécurité de la part de toutes et tous. La coopération des différentes parties est donc nécessaire.

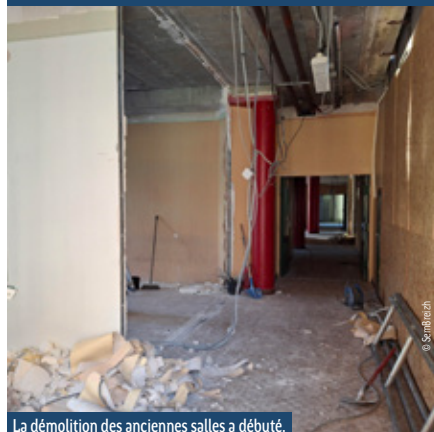
## Travaux en site occupé

Mener des travaux tout en assurant le fonctionnement d'un établissement en activité n'est pas une mince affaire ! La priorité de la Région Bretagne reste d'assurer l'accueil des étudiants et la tenue des cours dans de bonnes conditions. Ici, les examens réguliers ralentissent l'avancée des travaux mais des solutions sont trouvées pour permettre leur bon déroulement ainsi que celui des enseignements. Des salles provisoires ont ainsi été installées afin d'accueillir les apprenants lors de la durée des travaux.

## LES TRAVAUX EN IMAGES



Les espaces de l'ancien lycée vont être restructurés pour laisser place à des plateaux techniques destinés à la formation en soin infirmiers.



La démolition des anciennes salles a débuté.



La nouvelle extension fera appel à des matériaux biosourcés (ici le bois).

### Les intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Région Bretagne  
Maîtrise d'ouvrage déléguée : SemBreizh  
Architecte : Atelier Cub 3  
Economiste : Cabinet Bagot BET Fluides : Eice  
BET Acoustique : Acoustibel BET Structures : QSB Rennes

### Les chiffres du projet

Coût de l'opération : **3,3M TTC (toutes dépenses incluses)**  
Surface construite : **90 m<sup>2</sup> d'extension**  
Surface restructurée : **2 066 m<sup>2</sup>**  
Durée effective des travaux : **12 mois** (janvier 2025 à décembre 2025)

RÉGION BRETAGNE  
RANNVRO BREIZH  
REJION BERTÈGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35711 Rennes cedex 7  
Tél. : 02 99 27 10 10 | [twitter.com/regionbretagne](https://twitter.com/regionbretagne)  
[facebook.com/regionbretagne.bzh](https://facebook.com/regionbretagne.bzh) | [@region.bretagne](https://instagram.com/region.bretagne)  
[www.bretagne.bzh](http://www.bretagne.bzh)

